

tentative d'établir un instrument ayant force obligatoire dans le cadre du Conseil de l'Arctique) servira de mise à l'essai et alimentera la portée de projets stratégiques futurs. Le Canada s'efforcera aussi de faire en sorte que les activités de recherche du Conseil continuent à se concentrer sur les principaux enjeux émergents afin de s'assurer que le travail stratégique du Conseil est fondé sur des connaissances solides.

**Deuxièmement**, le Canada pilotera les efforts visant à élaborer un rôle de communication plus stratégique pour le Conseil de l'Arctique. Comme l'Arctique suscite de plus en plus d'intérêt, l'image du Conseil et les renseignements sur l'étendue du travail d'avant-garde que celui-ci effectue doivent être améliorés. À cette fin, l'accroissement du rôle de sensibilisation joué par le Conseil approfondira la compréhension tant des intérêts des États arctiques et des populations que du Conseil et de son mandat.

**Troisièmement**, le Canada coopérera avec les autres États membres afin de répondre aux besoins structurels de l'organisme. Bien que la nature actuellement informelle de cet organe a bien servi le Canada pendant plusieurs années, les demandes toujours plus nombreuses présentées à l'organisme pourraient nécessiter quelques changements visant à le renforcer. Le Canada travaillera de concert avec d'autres États de l'Arctique à l'élaboration de nouvelles options, y compris en ce qui concerne le rôle du Conseil, les fonctions connexes de secrétariat et les questions de financement.

Au-delà du Conseil de l'Arctique, le Canada œuvrera avec d'autres institutions multilatérales, comme l'Organisation maritime internationale et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en vue de trouver des solutions mondiales à des enjeux tels que la réglementation de la navigation polaire et les changements climatiques. Des organismes propres à l'Arctique, comme le Comité permanent des parlementaires de la région arctique, le Forum nordique et l'Université de l'Arctique, sont des partenaires importants pour divers enjeux.

L'accessibilité accrue de l'Arctique s'est traduite par une perception répandue que la région pourrait devenir une source de conflit. Cela a entraîné un intérêt plus marqué pour l'Arctique au sein de diverses organisations internationales, comme l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.